



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 24 FEVRIER 2025**

### **RAPPORT FINANCIER DU CDEY POUR L'EXERCICE 2023 / 2024**

Les comptes présentés par le comité départemental des Yvelines couvrent la période du 1 septembre 2023 au 31 août 2024.

Il résulte de cet exercice, une baisse des recettes de 27 486 € et un résultat positif de 9 225.63 € euros.

#### **Produits d'exploitation :**

La baisse des revenus s'explique par une baisse des subventions obtenues, ainsi qu'une baisse des recettes sur les engagements.

#### **Charges d'exploitation :**

Les dépenses se maintiennent, nous avons une légère hausse au niveau des comptes suivants :

- « Matériel et équipement » : achat de l'afficheur électronique dédié aux organisateurs de compétition.
- « Manifestations du CDEY » : Organisation de la réunion de rentrée, 2 journées de promotion de l'équitation (journée du 9 juin et invitations des primo licenciés le 14 septembre) organisées au château de Dampierre, la finale du challenge PTV avec la moitié moins de participants (séparation de la finale commune 78/91)

#### **Prévisionnel pour l'année 2024-2025**

Nous devrions obtenir les mêmes montants de subventions que cette année, ce qui nous permettra d'assurer le maintien de nos recettes.

A partir du mois d'avril, la salariée de l'association, Laure VIENOT passera à un mi-temps, ce qui explique la diminution des salaires et des charges.

L'association sera à l'équilibre pour l'exercice 2024 -2025.